



Plan stratégique de l'ICANN

juillet 2007 – juin 2010

TABLE DES MATIÈRES

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.....	3
La mission et les valeurs de l'ICANN	4
La mission de l'ICANN.....	5
Les principales valeurs de l'ICANN.....	6
Développement du plan stratégique de juillet 2006 – juin 2009	7
Principaux défis et opportunités pour l'ICANN	8
Principaux défis liés au cadre de relations	8
Principaux défis organisationnels	8
Objectifs stratégiques pour les trois prochaines années.....	9
1. Excellence organisationnelle dans les opérations	11
2. Excellence organisationnelle dans le développement des politiques.....	15
3. Augmentation de la participation internationale à l'ICANN et de l'utilisation du système Internet d'identifiants uniques	16
4. Augmentation de la participation et de l'efficacité du cadre de travail multi-participants de l'ICANN.....	18
5. La transition réussie de l'ICANN à la gestion par le secteur privé	19

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

31 octobre 2006

À toutes les parties concernées :

Je souhaiterais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan stratégique. Le développement de ce plan préliminaire est issu des consultations auprès de la communauté par le biais d'ateliers organisés lors des réunions de l'ICANN ; il se poursuivra par les organisations de soutien et les comités consultatifs, ainsi que par les forums publics figurant sur le site web de l'ICANN. Les membres de la communauté se sont montrés très généreux de leur temps et nous apprécions le travail qu'ils ont accompli.

Ce plan couvrant la période de juillet 2006 à juin 2009 est un document bref et concis fondé sur les commentaires que nous avons reçus au sujet du premier plan stratégique élaboré il y a deux ans. Le plan préliminaire de cette année poursuit les objectifs sur trois ans définis dans le plan de l'année dernière, en prenant en compte les changements comme le progrès réalisé par l'exécution de l'Accord de partenariat conjoint et l'attention accrue sur la transparence du processus.

Il contient une description des défis et des opportunités auxquels sera sans doute confronté l'ICANN au cours des années à venir et expose les grandes lignes des cinq objectifs stratégiques de la communauté de l'ICANN. Chacun de ces objectifs est ensuite décrit de façon détaillée dans le texte du plan. Comme par le passé, les objectifs stratégiques de ce plan formeront la structure autour de laquelle sera élaboré le plan opérationnel. Je me réjouis à l'avance de collaborer avec la communauté au cours des mois à venir pour mettre en application la première année de ce plan par le biais du plan opérationnel 2006-2007.

Meilleures salutations,

Paul Twomey, Président-directeur général

La mission et les valeurs de l'ICANN

L'Internet exige un système stable et sécurisé d'identifiants uniques s'il doit servir sa communauté mondiale de façon efficace et fiable. L'ICANN a été établi pour servir la communauté Internet afin de maintenir la stabilité et la sécurité des systèmes d'identifiants uniques de l'Internet, tout en favorisant la concurrence si besoin est pour procurer aux utilisateurs de l'Internet un plus grand choix à un coût optimal. Alors que, durant les premières années de l'Internet (et les précédentes), les principales fonctions étaient exécutées sous les auspices du gouvernement des États-Unis, l'ICANN marque la transition de ces services, dont la responsabilité passe d'un gouvernement national à la communauté mondiale de l'Internet. Dans le cadre du modèle d'auto-gouvernance de l'ICANN, les politiques qui créent des processus stables pour l'allocation des adresses IP et l'enregistrement des paramètres des protocoles, ainsi qu'un système de noms de domaines stable et concurrentiel, peuvent être développées par un processus ascendant gérable et consensuel, faisant intervenir une représentation mondiale et multilatérale. En bref, la clé qui permettra de réaliser les principes stratégiques de soutien de la mission de l'ICANN, à savoir :

- assurer la stabilité et la sécurité du DNS,
- favoriser la concurrence et le choix pour les utilisateurs et les inscrits,
- faciliter le processus transparent et ascendant de développement de politiques, et enfin
- faire participer la communauté mondiale des intervenants au processus de l'ICANN

est l'inter-corrélation de tous ces principes. Le travail qu'accomplit l'ICANN afin de soutenir la coordination ascendante faisant intervenir les intérêts de l'ensemble des organisations et personnes intéressées au niveau mondial, contribue également à la stabilité et à la concurrence. De même, le soutien de la concurrence et des pratiques favorisant la stabilité et la sécurité permettra d'attirer des participants mondiaux au modèle de l'ICANN et à ses forums de développement des politiques.

La mission de l'ICANN

Depuis la création de l'ICANN, la communauté Internet a vigoureusement débattu de sa mission et des valeurs qui guident ses actions et les a examinées de près. Cette discussion approfondie, globale et consensuelle a été incorporée dans les statuts de l'ICANN, dans sa mission et ses valeurs principales.

Les missions limitées et distinctes de l'ICANN sont clairement définies dans l'Article I de ses statuts.

La mission de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (« ICANN ») est de coordonner à un niveau global les systèmes mondiaux d'identifiants uniques de l'Internet et, en particulier, d'en assurer la stabilité et la sécurité d'exploitation. En particulier, l'ICANN :

1. coordonne l'allocation et l'attribution des trois ensembles d'identifiants uniques pour l'Internet, qui sont :
 - a. les noms de domaines (formant un système appelé « DNS ») ;
 - b. les adresses de protocole Internet (« IP »), ainsi que les numéros de systèmes autonomes (« AS ») ; et
 - c. les numéros des ports de protocoles et des paramètres.
2. coordonne l'exploitation et l'évolution du système de serveurs racines des noms de domaine (DNS).
3. coordonne le développement des politiques liées à ces fonctions techniques de façon raisonnable et pertinente.

Ces services étaient fournis à l'origine dans le cadre d'un contrat conclu avec le gouvernement des États-Unis par l'Autorité pour la numérotation Internet (IANA) et d'autres entités. L'ICANN a été créée en 1998 par un Protocole d'accord (Memorandum of Understanding – MoU) conclu avec le Département du commerce des États-Unis afin de transférer la gestion des systèmes d'identifiants uniques de l'Internet, dont était chargé le gouvernement des États-Unis, aux principaux intervenants mondiaux de l'Internet. L'ICANN est une société internationale et multilatérale à but non lucratif. Elle est devenue l'organe mondial officiel relatif aux moyens techniques et organisationnels permettant d'assurer la stabilité et l'interopérabilité du DNS, la distribution continue et équitable des adresses IP et l'enregistrement correct des paramètres des protocoles.

Les principales valeurs de l'ICANN

Les statuts de l'ICANN exposent ses principales valeurs dans le cadre de sa mission. En menant à bien sa mission, l'ICANN doit être guidé dans ses décisions et actes par les principales valeurs suivantes :

- 1 Préservation et amélioration de la stabilité opérationnelle, de la fiabilité, de la sécurité et de l'interopérabilité mondiale de l'Internet.
- 2 Respect de la créativité, de l'innovation et de la diffusion des informations rendues possibles par l'Internet en limitant les activités de l'ICANN aux questions restant dans le cadre de sa mission et exigeant une coordination mondiale ou qui en bénéficient substantiellement.
- 3 Dans la mesure du possible et selon les besoins, la délégation des fonctions de coordination à d'autres entités responsables reflétant les intérêts des parties intéressées ou la reconnaissance de leur rôle en matière de politique.
- 4 Recherche et soutien d'une participation étendue et éclairée reflétant la diversité fonctionnelle, géographique et culturelle de l'Internet, à tous les niveaux du développement des politiques et de la prise de décision.
- 5 Dans la mesure du possible et selon les besoins, recours aux mécanismes des marchés afin de favoriser et consolider un environnement compétitif.
- 6 Introduction et soutien de la concurrence en termes d'enregistrement des noms de domaines dans la mesure du possible et dans l'intérêt du public.
- 7 Emploi de mécanismes de développement de politiques ouverts et transparents qui (i) favorisent les décisions bien informées fondées sur des conseils experts et (ii) assurent que les entités les plus concernées sont en mesure d'aider le processus de développement des politiques.
- 8 Décisions prises par l'application neutre et objective de politiques documentées, en toute intégrité et équité.
- 9 Rapidité d'action permettant de répondre aux besoins de l'Internet tout en obtenant des commentaires éclairés émanant des entités les plus concernées, et ce, dans le cadre du processus de prise de décision.
- 10 Responsabilité soutenue vis à vis de la communauté Internet par le biais de mécanismes permettant d'améliorer l'efficacité de l'ICANN.
- 11 Tout en restant ancrés dans le secteur privé, reconnaître que les gouvernements et autorités publiques sont responsables des politiques publiques et tenir compte légitimement des recommandations émanant des gouvernements ou des autorités publiques.

Développement du plan stratégique de juillet 2006 – juin 2009

Ce plan préliminaire repose sur une consultation ascendante et multiphases de la communauté de l'ICANN. Il tente d'établir les points de vue de la communauté sur les priorités qui se présenteront à l'ICANN au cours des trois prochaines années, tandis qu'elle continuera d'évoluer à titre d'organisation mondiale servant la communauté Internet afin de maintenir la stabilité et la sécurité des systèmes d'identifiants uniques de l'Internet.

Le développement de ce plan stratégique a débuté au cours de la réunion de l'ICANN qui a eu lieu à Marrakech en juillet 2006. Une consultation étendue a été structurée sous forme d'ateliers organisés en collaboration avec les organisations de soutien (SO) et les comités consultatifs (AC), ainsi que sous forme de sessions générales qui se sont déroulées en arabe, en anglais, en français et en espagnol.

Les commentaires émanant du forum public et des sessions à Marrakech ont été incorporés dans un numéro spécial publié en septembre 2006. Ces commentaires ont été sollicités par le biais d'un forum public figurant sur le site web de l'ICANN. Cette version en cours de révision du plan a été rédigée à partir de ces commentaires.

Principaux défis et opportunités pour l'ICANN

Ce plan stratégique définit les priorités de l'ICANN pour les trois prochaines années. Ces priorités ont été définies en consultation avec la communauté afin de répondre à ce qu'elle perçoit comme étant les principaux défis et opportunités qui se présenteront à l'organisation. Ces défis et opportunités sont résumés ici.

Principaux défis liés au cadre de relations

- i. L'essor constant de l'Internet en tant que moyen de communication véritablement mondial et la nécessité pour l'ICANN de répondre aux besoins d'une base d'intervenants véritablement mondiale
- ii. La stabilité et la sécurité à assurer dans un environnement où planent des menaces croissantes
- iii. L'importance accrue de l'infrastructure du système de noms de domaines pour une large gamme d'applications commerciales et de communications critiques
- iv. Une gamme étendue de comportements abusifs dans l'environnement d'Internet susceptibles d'être référés à l'ICANN, bien qu'ils ne fassent pas partie des attributions de l'ICANN
- v. Le maintien de la stabilité, étant donné les augmentations d'échelle attendues résultant du nombre de terminaux utilisant l'Internet et du nombre d'utilisateurs
- vi. Les nombreux changements complexes apportés aux opérations ou aux protocoles Internet et devant être gérés en parallèle, notamment les changements potentiels de paradigmes non encore anticipés
- vii. L'évolution constante des applications et des modèles commerciaux qui ont recours à l'Internet
- viii. La fracture possible du système de noms de domaines, entraînée peut-être par l'insatisfaction qu'éprouvent certains utilisateurs vis à vis de ce qu'ils estiment être des restrictions imposées par les protocoles techniques ou par les actes d'un ou de plusieurs gouvernements
- ix. L'ICANN doit jouer un rôle approprié dans le vaste groupe d'entités internationales intervenant dans les fonctions de l'Internet

Principaux défis organisationnels

- i. Les augmentations substantielles du volume de travail en matière de politiques, du soutien au développement des politiques, d'opérations et de services fournis aux clients qu'il sera nécessaire d'effectuer
- ii. Le développement de sources de revenus sûres et stables, ainsi que de réserves adéquates de trésorerie
- iii. L'obligation constante de réviser et de renouveler les processus et la performance de l'ICANN afin de fonctionner le plus efficacement possible
- iv. Maintenir la communication efficace avec les groupes d'intervenants et de constituantes au niveau mondial.

Objectifs stratégiques pour les trois prochaines années

Ayant pris en considération les défis et les opportunités les plus susceptibles de se présenter au cours des trois prochaines années, les objectifs suivants ont été identifiés par la communauté de l'ICANN pour la communauté de l'ICANN. Ces objectifs sont larges et ambitieux. Des cibles spécifiques qui devront être accomplies à court terme seront définies dans le plan opérationnel à un an qui suit ce plan stratégique.

- 1. Excellence organisationnelle dans les opérations :** Si l'ICANN doit continuer à servir efficacement une base croissante d'intervenants, elle doit s'attacher à améliorer ses fonctions opérationnelles de base. Étant donné les augmentations attendues des activités liées à la mission principale et l'attention constante à consacrer à la stabilité et à la sécurité, l'excellence opérationnelle est cruciale au succès de l'ICANN. Par conséquent, l'ICANN continuera à rechercher et à adopter des formes diverses et adéquates de modèles de financement.
- 2. Excellence organisationnelle dans le développement des politiques :** L'évolution constante de l'Internet, en particulier du DNS, crée un nombre croissant de questions de politiques toujours plus complexes, qui doivent faire l'objet de décisions par le biais du processus de l'ICANN. Étant donné cette croissance, la communauté de l'ICANN doit améliorer encore ses processus de développement de politiques et ses processus d'implémentation pour aborder ces défis.
- 3. Augmentation de la participation internationale à l'ICANN et de l'utilisation du système Internet d'identifiants uniques :** L'ICANN est un forum mondial permettant la discussion des points touchant à la stabilité et à la sécurité des systèmes d'identifiants uniques de l'Internet. À ce stade de l'évolution de l'Internet et de la propre évolution de l'ICANN en tant qu'organisation, il convient d'examiner et d'améliorer les pratiques et procédures de l'ICANN afin d'assurer qu'elles sont conçues pour servir et soutenir aussi efficacement que possible une audience mondiale.
- 4. Augmentation de la participation et de l'efficacité du cadre de travail multi-participants de l'ICANN :** l'un des atouts de l'ICANN est le cadre de travail multi-participants au sein duquel les questions sont débattues et résolues. L'ICANN doit continuer à développer cet atout en faisant progresser la participation des principaux intéressés à ce processus. Faisant partie des organisations concernées par la gouvernance de l'Internet, l'ICANN doit à ce titre faire valoir clairement son rôle unique et engager d'autres organisations à un dialogue ayant trait à des questions de préoccupations communes.
- 5. La transition réussie de l'ICANN à la gestion par le secteur privé :** En septembre 2006, l'ICANN a signé un accord de partenariat conjoint avec le Département du commerce américain « dans l'objectif du développement conjoint des mécanismes, méthodes et procédures nécessaires à la transition du système des noms de domaine et d'adressage (DNS) de l'Internet vers le secteur privé ». Dans le cadre de cet accord, l'ICANN s'est engagé à un

certain nombre d'actions et de principes décrits dans « l’Affirmation des responsabilités » adoptée par son conseil d’administration. L’ICANN doit aujourd’hui mettre en œuvre les actions décrites dans ces documents.

Les priorités clefs dans ces objectifs

Le Plan Strategique défini la direction pour l’ICANN pour les trois prochaines années en soulignant le travail qui doit être fait dans le cadre des objectifs décrits ci-dessus.

Des membres de la communauté ont suggéré qu’il était préférable d’identifier les zones spécifiques ou les projets qui sont les plus importants (ie les priorités clefs) pour la communauté de l’ICANN pour les trois prochaines années.

Ces priorités clefs sont :

1. Continuer l’ammélioration et l’automatisation des operations de IANA
2. Proursuite de ces objectifs qui permetent d’assurer la stabilité et la sécurité du DNS
3. Le déploiement des Noms de Domaine Internationalisés comme TLDs
4. L’implémentation des meilleures pratiques dans la responsabilité, la transparence et la gouvernance
5. L’implémentation d’un programme proactif de compliance contractuel
6. L’amélioration de la coopération et le coordination des activités du GAC avec le conseil d’administration de l’ICANN et avec les autres constituantes
7. La création d’un processus pour la désignation de nouveaux gTLDs
8. La mise en place d’une revue indépendante des Organisations Support et des Comités Conseil faisant partie du processus d’auto-évaluation continu et d’amélioration
9. Comme prescrit par la consultation de la communauté, mise en place de ces améliorations décrites dans la revues par le LSE du Conseil du GNSO qui semblent appropriés

1. Excellence organisationnelle dans les opérations

1. Objectifs de performance opérationnelle pour l'IANA
 1. Collaborer avec les clients (par exemple au travers de groupes de travail) pour établir des cibles de performance acceptables année par année et satisfaire à toutes ces cibles ; continuer de s'améliorer afin de pouvoir redéfinir ces cibles par accord mutuel à mesure que de nouveaux niveaux de performance sont atteints.
 2. Automatiser les processus de l'IANA si besoin est pour améliorer la productivité et l'efficacité
 3. Publier les processus et les pratiques de l'IANA et se rapprocher des clients afin d'introduire des révisions et des adaptations si besoin est
 4. Fournir des données statistiques publiques sur la performance de l'IANA, et fournir l'accès au statut des demandes individuelles de façon sécurisée et confidentielle.
2. Objectifs de performance opérationnelle pour les tâches des registres gTLD
 1. Aborder les demandes de nouveaux services par les registres conformément à la mise en place des politiques par consensus, et fournir des informations au conseil du GNSO afin d'améliorer les politiques en fonction des expériences
 2. Développer et mettre en place des méthodologies efficaces de comptes-rendus de commentaires sur toutes les politiques de consensus mises en place, afin d'améliorer les politiques en fonction des expériences
 3. Mettre en place des politiques de consensus approuvées par le conseil d'administration de façon efficace et en temps voulu.
 4. Développer une méthodologie pour négocier et mettre en place des contrats pour les nouveaux gTLDs et pour le renouvellement des contrats gTLDs existants de façon rapide, prédictible et standard.
3. Objectifs de performance opérationnelle pour les tâches des registrars de gTLD
 1. Faciliter les activités du marché d'enregistrement afin de favoriser la concurrence et le choix pour les consommateurs, encourager l'innovation afin de développer d'autres marchés
 2. Développer des outils pour les registrars afin qu'ils puissent immédiatement : interagir avec l'ICANN comme exigé par accord, fournir des mesures de performance à l'ICANN et en recevoir de celle-

ci, avoir l'accès aux informations et aux données utiles au fonctionnement des activités d'enregistrement

3. Développer de façon consultative des critères appropriés et un processus rapide de demande pour l'accréditation des registrars ; améliorer le processus d'accréditation.
 4. Poursuivre des efforts de contacts afin d'améliorer les relations avec une communauté mondiale de registrars afin de mieux comprendre leurs préoccupations et circonstances particulières tout en leur permettant également de mieux comprendre l'ICANN et ses politiques.
4. Respect des contrats
 1. Continuer à améliorer le respect des contrats grâce au développement de la fonction de conformité, ainsi qu'en augmentant les effectifs et en développant un programme de conformité proactif
 2. Collaborer avec les registrars et les registres des gTLD, les enregistreurs et les utilisateurs finaux, afin d'identifier les éléments du programme de conformité servant le mieux la mission et les défis de l'ICANN.
 5. Objectifs de performance opérationnelle pour les tâches des utilisateurs
 1. En ayant recours aux contacts mis à la disposition de l'ICANN par les enregistreurs et les utilisateurs finaux, établir des processus et collecter des données pour : fournir effectivement aux plaignants la marche à suivre appropriée, collecter et analyser les données afin d'établir les tendances et d'identifier les secteurs de problèmes potentiels associés au rôle de coordination technique de l'ICANN et faire part de ces informations à la communauté.
 6. Continuer à faciliter le déploiement des noms de domaines internationalisés (IDN) en créant des forums pour l'échange d'informations intégrant les aspects techniques, politiques, liés aux gouvernements et aux communications en un plan programme, puis exécuter celui-ci selon les objectifs du plan par le biais de collaborations
 7. Poursuivre la stratégie consistant à désigner de nouveaux TLD : achever le processus de développement des politiques et mettre en place la politique consensuelle résultante
 8. Construire sur les développements précédents du serveur racine L : établir des cibles de performance et mesurer la performance par rapport à ces cibles pour assurer la stabilité constante des opérations, fournir la diversité géographique du serveur racine L dans des zones régionales.
 9. Méthodologie pour la gestion de projets : continuer à mettre en place les meilleures pratiques de gestion des projets afin :
 1. d'identifier les phases des projets et les livrables attendues,

2. d'améliorer la réalisation des projets,
 3. de budgéter et de mesurer les dépenses des projets, et
 4. d'améliorer la transparence.
10. Procédures pour faire face aux situations urgentes et aux échecs commerciaux potentiels des principales entités opérationnelles
1. Mise en place complète de plans de secours et étude de l'effet de d'arrêt des registres et des registrars afin de protéger adéquatement les enregirtrants et en faire rapport à la communauté par des moyens ne nuisant pas à la sécurité
 2. Mise en place d'un plan d'intervention d'urgence, à savoir interventions dans différents cas d'urgence (internes et externes), en assurant les processus convenus avec les principaux partenaires, en assurant une redondance opérationnelle complète, en préparant des stratégies de messages et en faisant le rapport de ces plans à la communauté par des moyens ne nuisant pas à la sécurité.
11. Améliorer la responsabilité du processus de budget et assurer la régularité des flux de revenus conformément à la mission et aux objectifs de l'ICANN
1. Affiner les budgets basés sur les projets, ainsi que la mesure et les rapports de performance par rapport à ces budgets
 2. Conformément aux bonnes pratiques commerciales, continuer à établir des sources de revenus constantes et diversifiées. Ce processus inclut le développement de nouvelles sources de revenus non incluses actuellement dans le budget de l'ICANN.
12. Amélioration de la réponse aux demandes de conseils techniques :
1. Renforcement des capacités de réponse aux demandes émanant des pays en développement et réalisation d'une étude complète selon les besoins afin de fournir des informations ; établissement de paramètres de mesure de service (par exemple délais d'exécution).
 2. Faciliter les processus de l'ICANN (notamment les demandes présentées à la fonction de l'IANA) au moyen de conseils experts appropriés.
13. Développement et mise en œuvre d'une méthodologie de planning des effectifs pour le personnel de l'ICANN afin d'attirer et de garder un personnel de haute qualité : mise en place d'une méthodologie de planning d'effectifs, développement et amélioration des processus de recrutement et de rétention, amélioration des mesures de performance, surveillance par rapports aux rotations ciblées
14. Les challenges posés par le développement sont importants. Il doit leur être donné une haute priorité si l'ICANN veut rester efficace en face des

changements organisationnels et opérationnels importants à gérer. Analyse des implications d'une demande accrue sur les opérations et les processus de politique de l'ICANN et développement de moyens d'amélioration de l'extensibilité en surveillant les charges de travail ; en déduire des économies d'échelle pour les charges de travail des effectifs et le soutien du développement des politiques. Utiliser les expériences précédentes pour développer les besoins en personnel.

2. Excellence organisationnelle dans le développement des politiques

1. Publication de textes afin d'aider la communauté à mieux comprendre les questions économiques, les besoins des utilisateurs et des enregistreurs, les attentes du marché et les modèles commerciaux, ainsi que les implications de ces facteurs dans le développement des politiques de l'ICANN et les implications de la politique de l'ICANN sur les utilisateurs de l'Internet
2. Amélioration de l'efficacité et de l'action des organisations de soutien et des comités consultatifs, notamment :
 1. Conduire des revues indépendantes et des travaux menés en coopération avec la communauté afin de mettre en place les améliorations des processus des organisations de soutien et des comités consultatifs
 2. Commandite d'examens indépendants et supervision de l'amélioration ultérieure du processus de développement des politiques
 3. Développement et mise en place d'un processus d'évaluation et d'examen de tous les travaux de l'ICANN sur la politique de consensus, y compris le développement, la mise en place et l'impact
 4. Elargir et approfondir les capacités de travail pour le développement des politiques dans les organisations supports pour permettre une distribution des tâches sur un plus grand nombre de personnes
 5. Assistance fournie au planning régulier afin d'apporter un soutien à la gestion effective des ressources pour les travaux sur les politiques
 6. Procurer aux organisations de soutien et aux comités consultatifs le niveau correct d'effectifs et autres soutiens (comme décrit dans le paragraphe 2.1 ci-dessus) afin de faciliter un développement des politiques efficace et effectif
 7. Améliorer la coopération et la coordination des activités du GAC avec le conseil d'administration de l'ICANN et avec les autres constituantes, afin de faciliter l'engagement effectif du GAC dans les processus ; prise en compte des conseils du GAC sur les questions de politique.

3. Augmentation de la participation internationale à l'ICANN et de l'utilisation du système Internet d'identifiants uniques

1. Amélioration de l'aptitude des intervenants à participer aux processus de l'ICANN, y compris dans des langues autres que l'anglais
 1. Mise en place d'une politique de traduction destinée à répondre efficacement aux objectifs de l'organisation et tenant compte des exigences des utilisateurs, du besoin de programmes efficaces et économiques, et de l'objectif d'élever les niveaux de participation,
 2. Travailler avec la communauté pour développer et mettre en place un programme de présence et autres programmes destinés à augmenter la participation des intervenants ; établissement et contrôle des mesures de participation par région.
2. Redéfinition des pratiques de soutien au développement des politiques et du business de l'ICANN afin de répondre aux besoins d'une audience mondiale
 1. Travail en collaboration avec la communauté afin de mettre en place les changements suggérés identifiés puis adoptés lors de l'examen de tous les processus commerciaux et lors de l'examen des processus des organisations de soutien et des comités consultatifs ;
 2. Poursuite du processus d'examen annuel avec mise en place des changements postérieurs en fonction des modifications de l'environnement.
3. Dans chaque région, collaboration avec les gérants des codes de pays, les communautés Internet locales (y compris les gouvernements, le secteur privé et la société civile) et les organisations régionales afin de développer et de suivre les programmes de sensibilisation pour leur région et améliorer les capacités en termes des services d'adresses IP, de noms de domaines et de gestion de la racine
 1. Mise en place d'un plan pour chaque région (qui inclura une liaison constante active avec les organisations régionales et une déclaration d'intention pour les programmes de chaque région) ;
 2. En collaboration avec le ccNSO, développement des meilleures pratiques recommandées pour les aspects techniques de la gestion du DNS dans les ccTLD ;
 3. Contrôle et compte-rendu par rapport au plan.
 4. Utiliser les compétences incluses dans les ccTLDs pour faciliter les communications dans les langues familiaires aux participants

4. Conduire des contacts et de la formation concernant le déploiement des IDN TLDs ; soutenir les efforts de développement des politiques du ccNSO pour que les ccTLDs puissent bénéficier de ces développements
5. Encourager la participation des ccTLDs au ccNOS

4. Augmentation de la participation et de l'efficacité du cadre de travail multi-participants de l'ICANN

1. Amélioration et augmentation de la participation au processus de l'ICANN par les intervenants, y compris les utilisateurs finaux, les gouvernements, les entreprises, les experts techniques et industriels, ainsi que les développeurs de nouveaux modèles commerciaux utilisant l'Internet
 1. Développement et mise en place de plans visant à augmenter la participation de chaque groupe d'intervenants ; mesure par rapport aux cibles
 2. Assurer une éducation et engager des experts commerciaux et techniques qui informeront les nouveaux participants
 3. Entreprendre une revue permanente du programme des meetings de l'ICANN pour s'assurer qu'ils facilitent la réalisation des missions de l'ICANN et encourage la participation au processus de l'ICANN
2. Conduire une revue du Nominating Committee et mettre en œuvre les recommandations pour améliorer la capacité de l'ICANN pour recruter pour les positions clefs de leadership
3. Mise en œuvre et affinement d'un plan de communications expliquant clairement la mission de l'ICANN et faisant part de ses activités et réalisations
4. Mise en œuvre d'un programme afin d'améliorer et de développer les aptitudes et connaissances pertinentes des participants actuels et de la prochaine génération des dirigeants de l'ICANN
5. Développement et mise en œuvre d'un programme de gestion des connaissances pour institutionnaliser la mémoire de l'organisation et la diffusion des valeurs principales de l'ICANN
6. Renforcement des relations avec les principaux partenaires selon les besoins, afin d'aider l'ICANN à exécuter sa mission, y compris au travers de mécanismes et de forums existant. Spécialement reconnaître et identifier le rôle de groupes techniques, permettant la définition de politiques, de conseils, gouvernementaux, régionaux, de services et d'éducatifs avec lesquels l'ICANN peut devenir partenaire comme première étape permettant une augmentation de la participation dans le modèle de l'ICANN
7. Identification des principaux forums avec lesquels l'ICANN collaborera pour :
 1. aider à gérer les questions associées à l'ICANN mais ne faisant pas partie de ses domaines d'attribution
 2. faciliter la mission de l'ICANN en engageant ceux qui n'interviennent pas habituellement dans les forums associés à l'ICANN

5. La transition réussie de l'ICANN à la gestion par le secteur privé

1. Exécuter les obligations de l'ICANN décrites dans l'accord de projet conjoint et continuer de mettre en œuvre les missions de l'ICANN comme elle ont été définies originellement
2. Au travers du GAC engager les gouvernements dans le planning de transition
3. Officialiser les relations avec les groupes de parties concernées et les intervenants
4. Maintenir un contact étroit avec les principaux intervenants afin de définir les étapes de progression dans la transition du système Internet d'identifiants uniques vers la gestion par le secteur privé
5. Mettre en œuvre des mécanismes de rapports sur l'ouverture de l'ICANN, sur sa transparence et son inclusivité, ainsi que sur son environnement multilatéral et multi-intervenants
 1. Rédaction de rapports annuels à la communauté
 2. Insertion des principes de gestion opérationnels pour inclure les meilleures pratiques de gouvernance
 3. Étalonnage ou audit de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN et implémentation des meilleures pratiques dans la responsabilité et la transparence
6. Examiner la structure administrative pour l'ICANN pour assurer l'effectivité de l'ICANN pour accomplir ses missions.